



ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

LE LOCLE

Expo Edouard-Louis Tissot commentée

Une visite commentée de l'expo temporaire «Des racines familiales aux fruits de l'innovation - Edouard-Louis Tissot, un entrepreneur novateur» a lieu au château des Monts ce dimanche à 14h30, sous la conduite de Cécile Aguilhaume, conservatrice du Musée d'horlogerie du Locle. /ré

LA CHAUX-DE-FONDS

L'âme de la crèche à Notre-Dame de la Paix

Le musicien chaux-de-fonnier Maurice Bianchi a réalisé une crèche de plus de 6 mètres de long, peuplée de petits personnages qu'il est allé chercher en Sicile, dans le berceau du travail de la terre cuite.

CLAIRE-LISE DROZ

«Bricoler pour l'appartement, je déteste ça. Je fais le strict minimum», nous informe le musicien chaux-de-fonnier Maurice Bianchi devant sa crèche de 6m11 de long et à peu près 2 mètres de large, qu'il a peaufinée depuis le mois d'août à raison de 300 heures de travail.

Cette crèche est installée à l'église de Notre-Dame de la Paix et y restera jusqu'au 2 février. On n'y voit pas encore la sainte famille: elle arrivera le soir du 24 décembre pendant la messe de Noël. Mais ce qu'on y voit déjà suffit à nous émerveiller. C'est un véritable petit village italien qui est reconstitué là, tout un petit monde du 18e siècle, avec ses bergers, ses artisans, ses paysans, ses commerçants, un moulin qui tourne doucement, des fontaines qui glougloutent, une torré de pâturage qui rougeoit. Les rois mages sont encore dans les montagnes et avancent jour après jour. Les animaux sont là aussi, «mais je n'en ai pas tellement trouvé, des animaux bonsais. Il y avait bien un chameau, mais



LA CRÈCHE ET LE CRÉATEUR Maurice Bianchi déteste bricoler et pourtant il a passé 300 heures à peaufiner cette crèche incroyable qui reproduit un village sicilien de 1700... (RICHARD LEUENBERGER)

il n'était pas à l'échelle et il n'allait pas dans le décor».

Ces personnages ne sont pas des santons, mais ils ont vraiment l'air d'avoir une âme. «Il fallait que ça me fasse le coup de cœur. Là, j'ai trouvé l'expression, la naïveté, la simplicité...» Ces figurines de terre cuite sont fabriquées en très petite série par la famille d'artistes Pippo Giovane dans la ville sicilienne de Caltagirone, l'un des centres de production qui travaille l'argile et la terre cuite depuis des siècles. Maurice Bianchi les a achetées à Assises, et pour cause. «C'est

François d'Assises qui a commencé la tradition de la crèche. C'est à Noël 1123 que la première crèche a eu lieu dans le petit village de Greccio.» Il a mis une quarantaine de ces délicieux personnages dans sa crèche et le décor est entièrement fait main. Avec le soutien d'une autre paroissienne de Notre-Dame, Yolanda Bourquin, «qui m'a aidé pour les détails et le montage».

L'année prochaine, il y aura sans doute une autre crèche, sur un autre thème. «Ce qui me plaît, c'est la création...» /CLD



EXPRESSIF Ces figurines, c'était un coup de cœur! (RICHARD LEUENBERGER)

DANSES CARAÏBES

Chaux-de-Fonniers en finale à Berne

Fanny et Steeve Lambrigger Bula, membres du Niki's Dance, à La Chaux-de-Fonds, ont tenu leur pari. Après avoir remporté quatre médailles au championnat suisse en novembre dernier, ils ont été le seul couple suisse à se qualifier pour la finale de bachata lors du championnat d'Europe de danses caraïbes, samedi soir à Berne.



DANSE Fanny et Steeve Lambrigger Bula pendant la finale de bachata. (SP)

Lors de cette compétition, Fanny et Steeve Lambrigger Bula ont également atteint la demi-finale de salsa. Ils ont terminé sixièmes de la première discipline et huitièmes de la seconde, encouragés par les supporters des Montagnes qui les ont suivis jusqu'à Berne.

Les deux danseurs se produiront bientôt sur la scène de la salle de spectacles de Fontaine-melon, pour les onze représentations de la «Revue Passion» qui débutera le 27 décembre. /comm-réd

Un Noël en musique au Châtelot

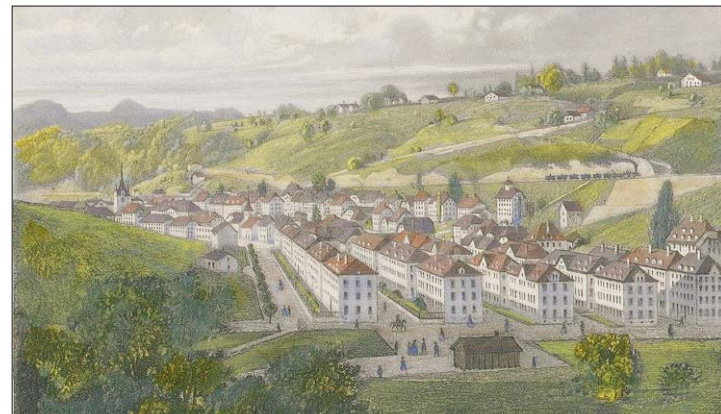


RICHARD LEUENBERGER

Noël a été fêté en musique aux maisons de retraite du Châtelot. Avec les douces voix et les flûtes des enfants des collèges des Foulet et des Endroits, le trio composé de l'intendant de ces maisons Eric Abbet et ses deux fils, ainsi que la Persévérante. Le conseiller communal Didier Berberat a apporté les bons vœux des autorités, tandis que le pasteur Pierre Tripet a narré un conte de circonstance. Une agape offerte par la Ville était aussi au programme. /ré

>>> CANDIDATURE UNESCO JOUR J-8

Le phare du Quartier-Neuf



URBANISME A. Graf, «Vue du Quartier-Neuf», vers 1860 (Moulins souterrains, Le Locle). (SP)

«Vive le roi, à bas la République, à bas les chemins de fer, à bas le quartier neuf!» Ils n'y allaient pas de main morte, les contre-révolutionnaires qui envahissaient le Locle, le 3 septembre 1856, commandés par le colonel de Pourtalès-Steiger! Ils n'aimaient pas la jeune République, d'accord. Mais pourquoi diable s'en prenaient-ils à ce «quartier neuf»?

Parce que les maisons étaient destinées à accueillir des logements à caractère social, pour les ouvriers dont l'horlogerie avait grand besoin. Mais les contre-révolutionnaires ne détruisirent rien du tout, et la levure des 18 premières maisons du Quartier-Neuf, au sud de la sortie du village en direction de La Chaux-de-Fonds, eut lieu le 1er novembre 1856, en grande pompe.

Dessiné par l'ingénieur cantonal Charles Knab, en analogie avec le plan loclois de Charles-Henri Junod, ce nouveau quartier avait été créé à l'initiative des établissements en horlogerie Henry Grandjean et Edouard Thévenaz. Il s'agit d'un des exemples majeurs, pour les villes du Locle et de La Chaux-de-Fonds, des liens unissant l'horlogerie à l'habitation et à l'aménagement urbain. Ce quartier représente un des phares éclai-

rant la candidature des deux villes à l'inscription au patrimoine mondial de l'Unesco en raison de leur urbanisme horloger.

Les deux promoteurs prétendaient que l'augmentation du prix des loyers nuisait «aux vrais intérêts de l'industrie», et qu'il fallait construire des maisons «à bon marché pour la classe ouvrière». Sans luxe, certes, mais bien entourées. En 1860, les 12 massifs (63 entrées) du Quartier-Neuf comptaient aussi une école, un hôtel, une pharmacie, une boulangerie, une boucherie, trois épicerie, trois cafés, un cercle, neuf ateliers d'horlogerie et trois lessiveries.

Hélas, le plan du Quartier-Neuf reste inachevé en raison de la crise industrielle et financière que traversait la nouvelle république. La direction des travaux fut plus terre à terre: «Toutes les maisons auraient pu être prêtes à la Saint-Georges [23 avril], si la sécheresse et le manque d'eau n'y eussent mis obstacle en arrêtant les scieries et par cela même en nous empêchant de nous procurer les planches.»

RÉMY GOGNIAT
Chargé de communication
de la Ville de La Chaux-de-Fonds

www.urbanisme-horloger.ch

TRANSPORTS

Des cartes CFF moins chères

Dès le 1er janvier 2008, le prix des cartes journalières CFF vendues par la Ville de La Chaux-de-Fonds passera de 35 à 38 francs. La hausse annoncée par les CFF est nettement supérieure.

Les CFF ayant décidé d'une hausse des abonnements généraux sous forme de cartes journalières, La Chaux-de-Fonds, au même titre que d'autres communes, devra répercuter partiellement cette hausse sur le prix de vente de ses propres cartes. Ce prix passera de 35 à 38 francs. Cette hausse de 8,5% sera toutefois moindre que celle des CFF qui atteint 15 pour cent. L'offre communale représente donc toujours un avantage intéressant, puisque les cartes journalières proposées par les CFF coûtent 64 francs depuis le 9 décembre et qu'elles ne sont offertes qu'aux détenteurs d'abonne-

ments demi-tarif. La Ville propose huit cartes par jour. Ces cartes sont valables comme des abonnements généraux d'une journée (sans l'obligation de posséder un abonnement CFF demi-tarif) sur les lignes des chemins de fer, des bateaux et des cars postaux, ainsi que dans les trams et bus de la plupart des villes suisses, dont évidemment La Chaux-de-Fonds.

Les personnes intéressées peuvent directement acheter leur carte à l'avance ou la réserver (mais avec confirmation par son achat le jour même) à la billetterie de L'Heure bleue, seul point de vente. Les cartes vendues ne sont ni remboursées ni remplacées. /comm-réd

Billetterie de L'Heure bleue,
avenue Léopold-Robert 27-29,
La Chaux-de-Fonds, tél. 032 967 60 50, e-mail: billet@heurebleue.ch